



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

16

Membres du Bureau représentés :

4

Total votants :

20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20210922-02

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2021 à 16H00

Date de la convocation : 15 Septembre 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 22 septembre 2021 à 16h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Ghislaine DUBIEN, Philippe BLANCHOZ, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe CAYRE, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Patrick SAUZEDDE, Jean-François DELAIRE, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Thomas BARNERIAS, Rachel BOURNIER, Hélène BOUDON, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT.

Membres du Bureau absents excusés :

Didier ROMEUF, Georges LOPEZ, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI Daniel BERTHUCAT Sylvain HERMAN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Frédéric CHONIER à Jean-François DELAIRE
Jany BROUSSE à Ghislaine DUBIEN
Olivier CHAMBON à Jean-Pierre DUBOST

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

CRÉATION D'UNE COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU SUIVI DE LA SÉCURISATION DES PASSAGES A NIVEAU

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Une commission départementale chargée du suivi de la sécurisation des passages à niveau doit être mise en place dans le département du Puy-de-Dôme, en application de l'instruction du Gouvernement du 27 janvier 2020.

Cette commission sera l'instance locale d'échanges et de suivi en matière de sécurité des passages à niveau.

Son rôle sera notamment :

- De suivre la réalisation des diagnostics de sécurité, leur mise à jour et la mise en place des actions d'amélioration de la sécurité ;
- D'examiner les conditions de mise en œuvre et des bilans des expérimentations de baisse de la vitesse maximale autorisée en amont des passages à niveau ;
- De prioriser les demandes de financement par l'Etat des mesures de sécurisation et de faire une synthèse annuelle des travaux réalisés.

Suite à une sollicitation de l'Etat, il est proposé de désigner Tony BERNARD, Président, ou son représentant, dans cette instance.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la désignation de Tony BERNARD, au sein de cette instance.

| | | | |
|-------------------------------|-----------------------|-------------------------|---------------------|
| TOTAL VOTANTS : 20 | Membres présents : 16 | Membres représentés : 4 | Non-participation : |
| TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 20 | Pour : 20 | | Contre : |
| Abstentions : | | | |

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

